

## Certifications en langue vivante

### Allemand



Nous proposons aux **élèves volontaires de seconde** une préparation à la **certification** B1 du cadre européen de référence pour les langues, délivrée par la République Fédérale d'Allemagne. L'examen se déroule en mars au lycée et se compose d'une épreuve écrite comprenant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite, ainsi que d'une épreuve orale comprenant un exposé et un échange avec le jury.

### Anglais



Les élèves de terminales euros et de LLCE peuvent s'inscrire gratuitement aux tests du **Cambridge First Certificate** afin de préparer la validation de leur niveau de langue.

L'examen qui a lieu au lycée courant mars, comporte de la compréhension écrite, de la compréhension orale, de l'expression écrite et de l'expression orale.

Ils reçoivent ensuite leur diplôme validant un niveau B1 / B2 ou C1 .